
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 7 NOVEMBRE 2016 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 7 novembre à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences:

Siège no 3: Doris Martineau
Siège no 4: Line Cloutier
Siège no 5: Denis Allaire
Siège no 6: Gray Forster

Absents :

Siège no 1: Marcel Gendron
Siège no 2: Réjean Vachon

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 2 NOVEMBRE 2015 à 19 heures

Pensée : Si tu veux profiter de ta vie apprends à profiter de ta simple journée.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire du 3 octobre 2016
Assemblée extraordinaire du 17 octobre 2016

4.00 CORRESPONDANCE ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période d'octobre, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées sur la liste.

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} octobre au 21 octobre 2016

Employés 9 981.96 \$ dépôt direct

| | |
|---------------|--------------|
| achats | listes © |
| 2016-11A | 30 540.97 \$ |
| 2016-11B | 34 488.22 \$ |

Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période d'octobre 2016 en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 AVIS DE MOTION

9.01 Avis de motion déterminant les taux de taxes et des tarifs pour l'année 2017 et les conditions de leur perception règlement 2016-05.

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.01

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et régie des incendies
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Maire : MRC

b) Rapports – chef d'équipe en voirie

Rapports des travaux faits et à faire
Peinture du camion de voirie du chef d'équipe

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a présenté son rapport de permis et certificats.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux
- 13.02 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière
- 13.03 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017
- 13.04 Rencontres de préparation du budget 2017
- 13.05 Demande de faire de l'asphalte dans l'entrée du bureau avec Excavation Nadeau
- 13.06 Contribution au transport adapté et au transport collectif (3793.00\$)
- 13.07 Demande d'effectuer un stage de 4 semaines non rémunéré –Patricia Roy
- 13.08 Modification de la résolution 2016-021 « SUIVI DU DOSSIER CHEMIN DES BOISÉS »
- 13.09 Financement de l'album des finissants 2016-2017, polyvalente Louis-St-Laurent
- 13.10 Mesures incitatives pour la construction commerciale et industrielle
- 13.11 Autorisation CPTAQ – autorisation autre qu'agricole de l'emprise ferroviaire pour le développement d'un corridor récréotouristique
- 13.12 Assemblée publique de consultation du règlement de concordance au zonage no. 2016-02
- 13.13 Enseigne pour le Marché de Noël
- 13.14 Location du marché les 19 et 20 novembre 2016
- 13.15 Demande de subvention « Opération Nez Rouge »

15.00 VARIA

- 15.01 Rencontre avec les élus / les employés pour les Fêtes
- 15.02 Don à la Fondation du CHUS
- 15.03 Installation des drapeaux au bureau municipal

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2016-198

résolution no 2016-198

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-199

résolution no 2016-199

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté en laissant le point « Varia » ouvert.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2016

2016-200

résolution no 2016-200

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2016 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2016

2016-201

résolution no 2016-201

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2016 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

2016-202

résolution no 2016-202

QUE la correspondance reçue durant le mois d'octobre 2016 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Réal Pratte mentionne au conseil que le dégagement des branches sur le chemin Dearden augmente grandement la visibilité.

Il demande si son ponceau d'entrée sera changé. Le maire lui mentionne que la garantie de l'entrepreneur est de 2 ans et après ce délai une vérification sera faite par l'ingénieur et les correctifs seront faits.

M. Stéphane Nadeau, président du Club de motoneige Aigle noir d'East Angus dépose une lettre demandant de circuler sur le chemin de la Tuilerie à partir de la Menuiserie Raymond Côté jusqu'à la cabane d'eau en face de M, Yves Bibeau.

Le maire demande que des demandes écrites soient faites auprès de tous les propriétaires et d'obtenir leur autorisation avant que la municipalité autorise de circuler sur le chemin de la Tuilerie.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

Aucune

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01 Aucun

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois d'octobre 2015, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2016-203

résolution no 2016-203

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois d'octobre 2016 pour un montant de 9 981.96\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

| achats | listes © |
|---------------|-----------------|
| 2016-11A | 30 540.97 \$ |
| 2016-11B | 34 488.22 \$ |

D'AURORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 AVIS DE MOTION

9.01 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT no. 2016-05 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2017 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION.

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Gray Forster, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement déterminant les taux de taxes et des tarifs pour l'année 2017 et les conditions de leur perception sera présenté pour adoption.

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Absent

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Absent

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Réunion sport loisirs en sept. elle n'était pas présente, celle d'octobre remise en novembre. Le dossier Bon départ de Canadian Tire est toujours disponible.

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Rencontre de la Régie des Hameaux le 15 novembre 2016

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et transport en commun
Dossier descente de canot :

DEMANDE L'AUTORISATION D'UNE DESCENTE À CANOT AU BARRAGE D'HYDRO-SHERBROOKE

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury désire faire une descente de canot à la dame du barrage d'Hydro-Sherbrooke ;

2016-204

résolution no 2016-204

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE demander à Hydro-Sherbrooke la permission d'utiliser une partie du terrain donnant accès à la rivière St-François pour aménager une descente de canot.

QUE la municipalité de Westbury sollicite une rencontre avec les représentants d'Hydro-Sherbrooke afin d'expliquer le projet.

A D O P T É E

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Le budget de la Régie n'aura aucune augmentation pour 2017.

Maire : MRC

Le fonds pour les cours d'eau sera dans le budget de la MRC

Le lac à l'épaule de la MRC a eu lieu le 4 novembre 2016

Le budget de Valoris augmente de 10\$ la tonne métrique.

b) Rapports – préposé en voirie

Rapports des travaux faits et à faire

PEINTURE DU CAMION DU CHEF D'ÉQUIPE

ATTENDU que le camion de la municipalité a reculé sur le camion du chef d'équipe par distraction ;

ATTENDU que la municipalité rembourse les déplacements pour l'utilisation de son camion ;

2016-205

résolution no 2016-205

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 2500\$ pour la réparation et la peinture du camion du chef d'équipe Yves Allaire.

QUE le chef d'équipe devra utiliser son véhicule personnel durant les 3 prochaines années s'il est toujours à l'emploi.

A D O P T É E

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a présenté son rapport de permis et certificats, liste des permis de construction neuve.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

ACHAT DE 4 COURONNES POUR LE TIRAGE LORS DU MARCHÉ DE NOËL

2016-206

résolution no 2016-206

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'achat de 4 couronnes pour un tirage lors de la journée du Marché de Noël de la pépinière Amanda Joe de Westbury.

A D O P T É E

ANIMATION DURANT LE MARCHÉ DE NOËL

2016-207

résolution no 2016-207

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la directrice générale à embaucher une personne pour animer durant la journée du Marché de Noël auprès des enfants.

QU'un montant maximum de 200\$ soit autorisé pour une activité de ballons et maquillage pour les enfants lors du marché de Noël.

A D O P T É E

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Les membres du conseil ont l'obligation de déposer à une séance du conseil une déclaration des intérêts pécuniaires 60 jours après la proclamation de leur élection;

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration.

13.02 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 955 du code municipal le maire doit 4 semaines avant l'adoption du budget présenté le rapport sur la situation financière de la municipalité et des orientations qui marqueront la préparation du budget pour l'année 2017.

CONSIDÉRANT QUE le rapport a été déposé à la séance du 7 novembre 2016 et que le rapport doit être diffusé à toutes les adresses civiques de la municipalité.

2016-208

résolution no 2016-208

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le rapport du maire sur la situation financière soit publié en le postant à chaque adresse civique.

QUE le rapport soit inscrit à la fin de ce procès-verbal.

A D O P T É E

13.03 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

2016-209

résolution no 2016-209

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront le lundi ou mardi et qui débiteront à 19h :

| | |
|------------|-----------|
| 3 janvier* | 6 février |
| 6 mars | 3 avril |

| | |
|---------------------|------------|
| 1 ^{er} mai | 5 juin |
| 3 juillet | 7 août |
| 5 septembre* | 2 octobre |
| 13 novembre | 4 décembre |

*cette date est un mardi

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

A D O P T É E

13.04 RENCONTRES DE PRÉPARATION DU BUDGET 2017

Une rencontre est prévue le 21 novembre 2016 à 18h30 pour débiter la préparation du budget 2017.

13.05 DEMANDE DE FAIRE DE L'ASPHALTE DANS L'ENTRÉE DU BUREAU AVEC EXCAVATION NADEAU

Aucune évaluation du coût n'a été produite, le dossier est reporté.

13.06 CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTE ET AU TRANSPORT COLLECTIF

Une lettre confirmant que la contribution sera la même en 2017.

13.07 DEMANDE D'EFFECTUER UN STAGE DE 4 SEMAINES NON RÉMUNÉRÉ –PATRICIA ROY

Reporté

13.08 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2016-021 « SUIVI DU DOSSIER CHEMIN DES BOISÉS »

ATTENDU que la municipalité de Westbury a adopté la résolution no. 2016-021 lors de sa séance ordinaire du 1^{er} février 2016 concernant le suivi du chemin des Boisés 2 fois par année ;

ATTENDU que le propriétaire du chemin a changé depuis la résolution adoptée en février 2016 ;

ATTENDU que la résolution 2016-021 soit modifiée en remplaçant le 2^e paragraphe par :

QUE la municipalité demande un suivi du comportement du chemin pour les 7 prochaines années à raison de deux (2) fois par année, au printemps, le vendredi précédent le début officiel du dégel et à l'automne vers le 10 novembre avant le début du gel ;

2016-210

résolution no 2016-210

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière fasse parvenir une copie de la présente résolution au propriétaire du chemin afin que ce dernier informe son ingénieur des modifications.

A D O P T É E

13.09 FINANCEMENT DE L'ALBUM DES FINISSANTS 2016-2017, POLYVALENTE LOUIS-ST-LAURENT

2016-211

résolution no 2016-211

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury autorise un montant de 35\$ pour le financement de l'album des finissants 2016-2017 de la polyvalente Louis-St-Laurent.

A D O P T É E

13.10 MESURES INCITATIVES POUR LA CONSTRUCTION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury désire promouvoir la construction dans les zones commerciales et industrielles M1, M3, M4, M5, M6, I1 et I2 situés sur son territoire, en se prévalant des pouvoirs que la *Loi sur les compétences municipales* lui accorde à cette fin ;

CONSIDÉRANT que l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* permet à une municipalité locale d'accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT que la valeur de l'aide qui peut ainsi être accordée ne peut excéder, pour l'ensemble des bénéficiaires, 100 000\$ par exercice financier, sous réserve de l'approbation par les personnes habiles à voter si l'aide excède 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury accepte d'accorder une aide financière suite à la réalisation d'un projet de construction d'un établissement commercial sur son territoire puisque ce projet permet de répondre aux besoins des citoyens de la Municipalité ;

2016-212

résolution no 2016-212

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury accorde au propriétaire de l'immeuble portant le matricule 1237 63 4681 une aide financière, aux conditions suivantes, dont certaines ont déjà été réalisées :

1. L'entreprise doit construire un immeuble commercial ou industriel sur le territoire de la Municipalité, et plus particulièrement dans l'une des zones commerciales ou industrielles M1, M3, M4, M5, M6, I1 et I2, en conformité avec la réglementation d'urbanisme de la Municipalité ; (CONDITION DÉJÀ RÉALISÉE)
2. L'aide financière est accordée à l'entreprise pour une période de cinq ans (5 ans), soit pour les années financières 2016 à 2020 inclusivement ;
3. Le montant de l'aide financière sera fixé annuellement à un montant équivalent à 100% de l'augmentation des taxes foncières (à l'exclusion des taxes de service et des taxes spéciales) suite à la réalisation des travaux de construction de l'immeuble ;

4. Le montant de l'aide financière accordé pour l'année 2016 est fixé à la somme de 5 693,10 \$, soit 100% de l'augmentation des taxes foncières (à l'exclusion des taxes de service et des taxes spéciales) suite à la réalisation des travaux de construction de l'immeuble ;
5. L'aide financière accordée pour l'année 2016 sera versée à l'entreprise dans un délai de 60 jours suivant le paiement de la totalité des taxes foncières dues pour cet exercice financier ;
6. Le montant de l'aide financière pour les années 2017 à 2020 sera versé le 1^{er} décembre de chaque année, conditionnellement à ce que l'entreprise ait payé toutes les taxes foncières dues à la Municipalité à cette date. À défaut, l'aide financière ne sera pas versée pour cet exercice financier ;
7. L'aide financière est conditionnelle à ce que l'entreprise maintienne ses activités sur le territoire de la Municipalité pendant toute la durée des versements.

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution lorsque toutes les conditions qui y sont prévues auront été réalisées.

A D O P T É E

13.11 AUTORISATION CPTAQ – AUTORISATION AUTRE QU'AGRICOLE DE L'EMPRISE FERROVIAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CORRIDOR RÉCRÉOTOURISTIQUE

ATTENDU que le Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports demande l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles l'emprise ferroviaire abandonnée (EFA) Québec centrale, subdivision Vallée à des fins récréotouristique auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

2016-213

résolution no 2016-213

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal de Westbury appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ concernant la demande d'utiliser à des fins autres qu'agricoles l'ancienne voie ferrée.

QUE le règlement de zonage #6-2000 article 4.6.5 permet l'usage récréation extensive et est conforme à la réglementation en vigueur.

A D O P T É E

13.12 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AU ZONAGE NO. 2016-02

ATTENDU que la municipalité a adopté le projet de règlement no. 2016-02 modifiant le règlement de zonage numéro 6-2000 le 2 mai 2016 ;

ATTENDU que la municipalité doit tenir une assemblée publique de consultation avant l'adoption du règlement ;

2016-214

résolution no 2016-214

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'assemblée publique de consultation se tienne le 28 novembre 2016 à 18h30 et que la directrice générale fasse l'avis public dans le bulletin municipal.

A D O P T É E

13.13 ENSEIGNE POUR LE MARCHÉ DE NOËL

2016-215

résolution no 2016-215

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury autorise l'achat de 2 panneaux MARCHÉ DE NOËL avec des dates modifiables au coût de 717\$ en plus des taxes applicables de la compagnie Multi Visuel.

A D O P T É E

13.14 LOCATION DU MARCHÉ LES 19 ET 20 NOVEMBRE 2016

2016-216

résolution no 2016-216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la location du marché public durant 2 jours au même coût que la salle municipale les 19 et 20 novembre 2016.

A D O P T É E

13.15 DEMANDE DE SUBVENTION « OPÉRATION NEZ ROUGE »

2016-217

résolution no 2016-217

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 100\$ comme contribution lors de l'organisation Opération nez rouge 2016.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

14.01

15.00 VARIA

15.01 RENCONTRE AVEC LES ÉLUS/ LES EMPLOYÉS POUR LES FÊTES

Une date pourrait être déterminée en janvier 2017.

15.02 DON À LA FONDATION DU CHUS

La municipalité ne contribue pas.

15.03 INSTALLATION DES DRAPEAUX AU BUREAU MUNICIPAL

2016-218

résolution no 2016-218

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les drapeaux soient installés devant le bureau municipal et que l'achat de 2 mats soit autorisé pour l'installation.

A D O P T É E

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pierre Reid demande s'il y a du développement concernant la descente de canot chez Mme Champoux ou à la dame de Westbury.

17.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2016-219

résolution no 2016-219

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 21:20 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ (C.M. art. 955)

Citoyens, citoyennes du canton de Westbury,

Il me fait plaisir de vous rendre compte de la situation financière de la municipalité pour l'année 2015, des résultats anticipés pour 2016 et vous faire part de nos projets pour 2017.

Année 2015

Voici donc, le résultat des états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2015, selon le rapport du vérificateur, et je mentionnerai également les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'exercice 2016.

1. États financiers de l'exercice 2015 selon le rapport du vérificateur

Activités financières de fonctionnement

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| ➤ Revenus | 1 184 997 \$ |
| ➤ Dépenses des activités financières | 1 131 557\$ |
| Surplus de fonct. avant affectations | 84 170 \$ |

Conciliation à des fins fiscales:

| | |
|-----------------|------------|
| ➤ Amortissement | 113 023 \$ |
|-----------------|------------|

Affectations :

| | |
|--|--------------|
| ➤ Activités d'investissement | (121 533 \$) |
| ➤ Réserves financières et fonds réservés | 100 000 \$ |
| ➤ Surplus de l'année | 72 533 \$ |

2. Indications sur les résultats de l'exercice 2016.

Pour l'année en cours, le conseil a adopté un budget de 1 052 041.00 \$, avec un taux de taxe foncière générale de 0,42 ¢ du 100 \$ d'évaluation foncière, le service de la SQ de 0.07 ¢/100 \$ d'évaluation, le service des incendies de 0.05 ¢ du 100 \$ d'évaluation et de la taxe foncière MRC de 0.10 ¢ du 100 \$ d'évaluation, en plus des services.

Nous sommes confiants de terminer l'année 2016 en respectant nos prévisions budgétaires.

- Le bâtiment du marché public a servi tout l'été aux producteurs locaux qui nous ont fournis une variété de produits exceptionnels.
- En novembre nous organiserons notre deuxième marché de Noël
- Des travaux de réparation d'asphalte ont été faits sur la grande partie des chemins ainsi que la réparation de fissures.
- Le creusage des fossés et rechargement sur plusieurs chemins
- La réfection d'une partie du chemin Bassin Nord
- La réfection d'une partie du chemin Dearden
- Redressement d'une courbe sur le chemin Gosford Ouest

Une subvention au montant de 10 000 \$ nous a été accordée du député, M. Ghislain Bolduc, qui a servi pour la construction du chemin Dearden et un montant de 10,000\$ réparti sur les 3 prochaines années.

Les numéros civiques ont été commandés et aussitôt que nous les recevrons, nous procéderons à l'installation à chaque adresse civique.

Des travaux sont présentement en cours au bureau municipal afin de procéder à l'installation d'une plate-forme élévatrice donnant accès au bureau municipal aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux sont faits suite à une subvention de 50,000\$ du gouvernement du Canada dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité aux infrastructures pour les personnes à mobilité réduite.

Chaque année, nous nous faisons un devoir de soutenir notre milieu. Plusieurs subventions ont été remises. L'aide aux familles demeure une priorité, le programme de revitalisation, le remboursement de la surtaxe de non-résident, bourse à la persévérance pour les diplômés de Westbury, don aux nouveau-nés et plusieurs dons aux organismes.

L'objectif que s'est toujours fixé le conseil municipal est de s'assurer d'un surplus permettant à la municipalité de faire face aux imprévus, tout en lui donnant la marge de manœuvre financière nécessaire à la réalisation de certains projets d'investissement.

3. Rémunération des membres du Conseil

Selon le règlement 2007-075, la rémunération versée pour le Maire est de 7 122.50 \$ en plus d'une allocation de dépenses de 3 561.24 \$. Chacun des conseillers a reçu une rémunération de 2 425.40 \$ et une allocation de dépenses de 1 249.61 \$, pour l'année 2016. Ce montant sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

4. Orientations 2017

L'amélioration du réseau routier municipal demeure toujours les priorités de notre prochain budget.

Nous procéderons aux travaux de construction de chemins selon la programmation de la taxe sur l'essence, un montant de 145,000\$ est prévu pour 2017.

5. Octroi de contrat

Selon l'article 955 du Code municipal, les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Je dépose donc la liste de tous nos contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus en 2016 (ou les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec le même contractant comportant une dépense totale qui excède 25 000 \$).

6. Conclusion

J'en profite pour remercier tous les membres du Conseil municipal, les employés, leur bon travail, leur implication et leur excellente collaboration tout au long de l'année.

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Je peux vous assurer de toujours veiller au mieux-être de la population, de répondre à vos demandes et attentes et ce, en étant toujours soucieux de la qualité du service tant au niveau social qu'économique de notre Municipalité.

Lecture faite à Westbury, ce 7 novembre 2016.

Le Maire Kenneth Coates

Municipalité de Westbury
Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
Depuis la séance du dernier discours du Maire (novembre 2015)
Selon l'article 955, du Code municipal

| Nom | Total Achats |
|---|---------------|
| Excavation Gagnon et Frères | 56 813.79 \$ |
| Excavation Normand Bouchard inc. | 71 394.94 \$ |
| Pierre Chouinard et Fils | 19 380.00 \$ |
| Pavage Estrie Beauce | 22 400.93 \$ |
| Régie intermunicipale des incendies | 77 987.32 \$ |
| Régie intermunicipale Sanitaire des Hameaux | 57 447.84 \$ |
| Somavrac (c.c.) inc. | 21 869.22 \$ |
| Sel Warwick | 25 339.81 \$ |
| Excavation Steve Leblanc | 122 557.63 \$ |
| Transport-Excavation Jocelyn Ménard | 19 039.15 \$ |

Adèle Madore, directrice générale et Secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU
CANTON DE WESTBURY

ADOPTION DU BUDGET 2017

Conformément à la loi, une **assemblée spéciale se tiendra le 5 décembre 2016 à 18h30, au bureau municipal, au 168, route 112, pour l'adoption du budget 2017.**

Au cours de cette assemblée, les membres du conseil procéderont à la lecture des prévisions budgétaires pour 2017, à l'adoption du budget 2017 et du règlement d'imposition pour 2017.

À noter : Les délibérations et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À WESTBURY, ce 8 novembre 2016

Adèle Madore, directrice générale et secrétaire-trésorière